Ville de Saguenay

Service des communications

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plan triennal d'immobilisations 2027-2028-2029

Saguenay garde le cap sur le maintien de ses actifs

Saguenay, le 3 novembre 2026 – La Ville de Saguenay a présenté son plan triennal d'immobilisations (PTI) 2027-2028-2029, un plan à la fois responsable et axé sur des investissements concrets pour les citoyens. La priorité a été accordée au maintien des infrastructures et des actifs municipaux existants, tout en limitant le recours à l'endettement. Cette orientation démontre la volonté de la Ville de préserver la qualité de ses infrastructures, tout en assurant une gestion responsable des finances publiques.

« Ce PTI, on l'a bâti en équipe. Avec les présidents d'arrondissement réunis au comité PTI, on a analysé chaque fiche de projet pour retenir ceux qui misent sur le maintien de nos actifs et qui répondent à ce que les citoyens veulent pour leur ville. Pour chacun, on s'est posé la même question : est-ce qu'on est capables de le livrer, et au bon moment? C'est exactement ce que le vérificateur général nous demandait, et ses recommandations, on les applique. Pour la première fois, on ajoute aussi un volet conditionnel au PTI : des projets qui iront de l'avant seulement si les gouvernements sont au rendez-vous, par exemple avec le PAFIRSPA. Et pour être capables de livrer tout ça, on se donne les moyens pour mieux planifier, mieux gérer nos projets majeurs et respecter les coûts. C'est une façon responsable de bâtir notre ville, en gardant toujours le même objectif : mettre le citoyen au cœur de nos priorités et limiter la hausse de leur fardeau fiscal », a déclaré Luc Boivin, maire de Saguenay.

« La conception de ce PTI s'est faite dans un esprit de collaboration et de respect, qui a permis à tous les élus de travailler ensemble et d'identifier les bonnes priorités pour les prochaines années. Cet exercice a démontré l'importance de travailler en équipe lors des prises de décisions pour la Ville et nous sommes fiers de notre volonté commune d'agir dans l'intérêt de l'ensemble de la population », ont déclaré les trois présidents d'arrondissement, Michel Tremblay, Carl Dufour et Raynald Simard.

Les investissements prévus pour 2027 totalisent 128 280 000 $. Ils touchent des éléments d'importance pour les citoyens, comme les réseaux d'aqueduc et d'égout, ainsi que le pavage du réseau routier, ou encore les parcs et espaces verts, entre autres. Ils se répartissent comme suit :

- Aqueduc et égout : 31,1 M$
- Réseau routier, ponts et ouvrages d'art : 26,5 M$
- Parcs, espaces verts et aires publiques : 4,6 M$
- Immeubles municipaux : 4,5 M$
- Développement économique et résidentiel : 4,3 M$

.../2

Au final, 85% de ce qui est inscrit au PTI concerne le maintien d'actifs. Cette approche préconisée par Saguenay suit autant la conjoncture économique que la tendance provinciale chez les municipalités. Cette planification est celle d'une année de mise en place qui positionne la Ville avantageusement pour la suite de son développement et lui permet de mettre l'accent sur les besoins de la population.

Nouvelles approches

Une nouvelle approche de planification a été introduite avec l'identification de projets à réalisation conditionnelle. Ces projets sont présentés distinctement dans le PTI afin de permettre leur planification et de conserver une vision des investissements souhaités pour les prochaines années. Toutefois, leur réalisation demeure conditionnelle à l'obtention d'un financement externe suffisant, puisque les coûts associés à ces projets ne peuvent être assumés entièrement par la Ville sans exercer une pression trop importante sur ses finances. De cette façon, les projets qui nécessitent une aide financière externe sont séparés des investissements priorisés, tout en maintenant une planification à moyen terme des besoins de la collectivité.

De plus, Saguenay procèdera à l'avenir à des études de marché avant de lancer certains projets. Le but est de s'assurer, avant de faire un changement ou des travaux, que le projet en question répond bel et bien à un besoin ou un désir du milieu et d'éviter de devoir défaire des interventions qui n'ont pas eu l'effet escompté.

Parallèlement à l'adoption de ce plan triennal d'immobilisations, la Ville de Saguenay amorce une réorganisation administrative afin de se donner les moyens de livrer ses projets d'envergure.
Articulée autour de trois axes, transformer la culture organisationnelle, mettre le citoyen au cœur de ses priorités et réaliser les projets pour développer le territoire, pour un investissement qui pourrait atteindre jusqu'à un maximum de 781 975 $ dans le scénario intégral, sur une prévision de 3 ans. La transformation de l'organisation est principalement appuyée par une optimisation réalisée à partir d'une réingénierie interne, mais s'appuie également sur l'ajout de nouvelles expertises dont la Ville a besoin pour soutenir ses ambitions (gestion de projets majeurs avec des expertises spécialisées, développement immobilier, intelligence artificielle).

La Ville de Saguenay doit planifier, piloter et livrer ses projets majeurs, dont au moins 23 projets d'envergure, comme les PFAS. En créant une équipe dédiée à la gestion des projets majeurs et une autre à la création de richesse foncière, en concertation avec Promotion Saguenay, la Ville mise sur une meilleure planification pour mieux anticiper, respecter les coûts et éviter les dépassements. Cet effort s'inscrit dans le respect des cibles financières du Conseil et poursuit un objectif constant : limiter la hausse du fardeau fiscal des citoyens.

Cette transformation place également le citoyen au cœur des priorités de la Ville. Pour la première fois, l'un des deux postes de directeur général adjoint sera entièrement consacré au service aux citoyens, avec la création d'un Bureau de l'expérience citoyenne. Ce bureau deviendra à terme une porte d'entrée unique pour accompagner chaque personne dans ses démarches, soutenu par une équipe dédiée et de meilleurs outils, dont des tableaux de bord sur les requêtes et des indicateurs de performance, afin de mesurer l'efficacité du service et d'en suivre l'évolution dans le temps. Rappelons que malgré cette transformation, Saguenay demeure la Ville avec la structure de direction la plus aplanie de toutes les grandes villes au Québec et les économies réalisées en mars 2026 sont maintenues.

Rappelons en terminant que le plan triennal d'immobilisations est un document de planification financière et stratégique. Il permet à la Ville de mieux planifier ses projets pour les trois prochaines années, d'optimiser leur mise en œuvre et de réaliser des gains importants en matière d'efficacité, d'économie et d'adaptation aux changements climatiques. Cette pratique de gestion s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan stratégique 2024-2030 de la Ville.

-30-

Source : Service des communications
Tél. : 418 698-3350
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)